



STRATÉGIE D'ARBORISATION POINT PRESSE 8 MAI 2024





VISION

**Augmenter la surface ombragée afin
d'anticiper et accompagner les défis
imposés par les changements climatiques**





STRATÉGIE

Plus d'arbres et des meilleures conditions de croissance et de préservation pour un urbanisme plus résilient

- **Renforcer la conservation** et la vitalité des arbres existants et des nouveaux arbres
- **Augmenter le taux de canopée** de 23% à 30 % d'ici 2070, soit une surface supplémentaire sous le couvert des arbres équivalant à plus de 554 hectares
- **Financer la plantation** des arbres et la création de bonnes conditions de croissance



ARBORISER : UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

- Environ 150 000 arbres sont à planter d'ici 2040 à raison de 50 000 arbres par tranche de 5 ans
- Les couronnes des jeunes arbres plantés apporteront immédiatement 1% d'ombre supplémentaire
- La croissance de la couronne de ces jeunes arbres dans de bonne condition jusqu'en 2070, offrira les 6% de canopée supplémentaires

● ● ● LES BESOINS DES ARBRES AU ● ● ● CENTRE DE LA DÉMARCHE

Intégrer l'arborisation dans les projets urbains signifie :

- comprendre les besoins physiologiques des arbres tout au long de leur vie
- intégrer leurs besoins, de la planification à la réalisation des projets
- faire des choix de manière consciente et cohérente, en privilégiant, pour le même programme urbain, les variantes permettant de garantir les meilleures conditions possible pour l'arborisation

●●● DES AMBITIONS ADAPTÉES AU ●●● CONTEXTE URBAIN

Le périmètre de l'aire urbaine est composé de secteurs hétérogènes en termes de morphologie urbaine, de densité bâtie, d'espaces ouverts et d'usages

Jacques-Dalcroze - 3,8%*



Plaine de Plainpalais - 10.9%



Marché de Carouge - 36,5%



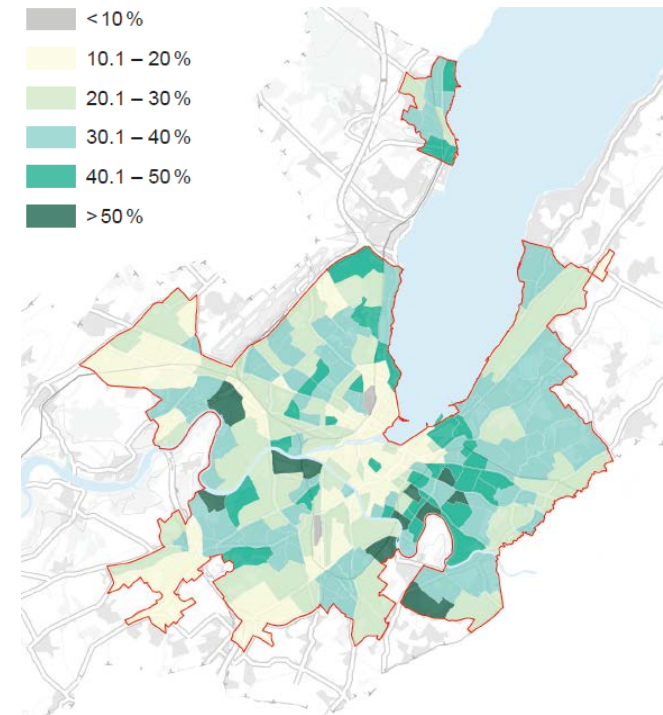
Parc des Bastions - 41,6%



* Taux de canopée selon relevé 2019

DES AMBITIONS DIFFÉRENCIÉES POUR CHAQUE QUARTIER

Des ambitions d'arborisation ont été posées pour chaque quartier, en tenant compte du contexte urbain et de la potentialité d'augmenter le nombre et la qualité des espaces de plantation



● ● ● **VISER UNE ARBORISATION** ● ● ● **PÉRENNE ET DE QUALITÉ**

Préserver le patrimoine arboré existant

Prolonger la durée de vie des arbres et faciliter leur développement

Renforcer la qualité et la vitalité

Offrir aux nouveaux arbres des meilleures conditions de vie et de croissance

Diversifier les structures arborées

Augmenter la résilience de la ville aux évolutions (ne pas mettre tout ses œufs dans le même panier)



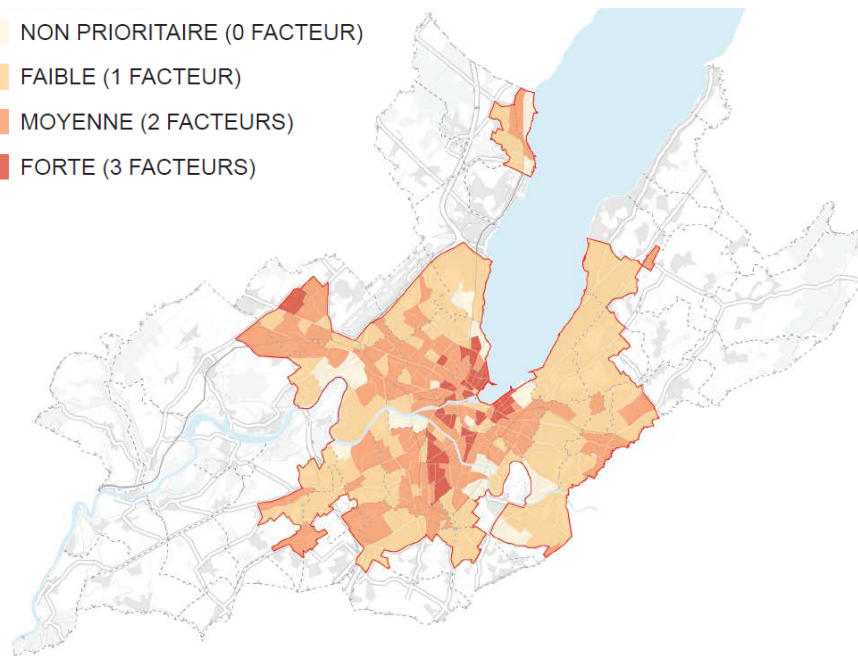
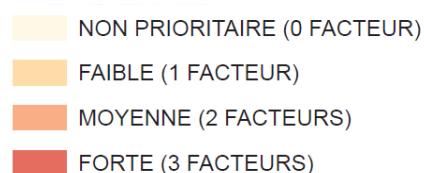
3 FACTEURS DE PRIORISATION

Au vu des ambitions, il est nécessaire de prioriser l'urgence de planter afin d'améliorer la situation dans les zones avec les plus d'enjeux

La densité de population
(≥ 8500 habitants/km²)

La température ressentie
(PET $\geq 36^\circ\text{C}$)

Le taux de canopée
($< 10\%$)





DÉTAILS DES AMBITIONS

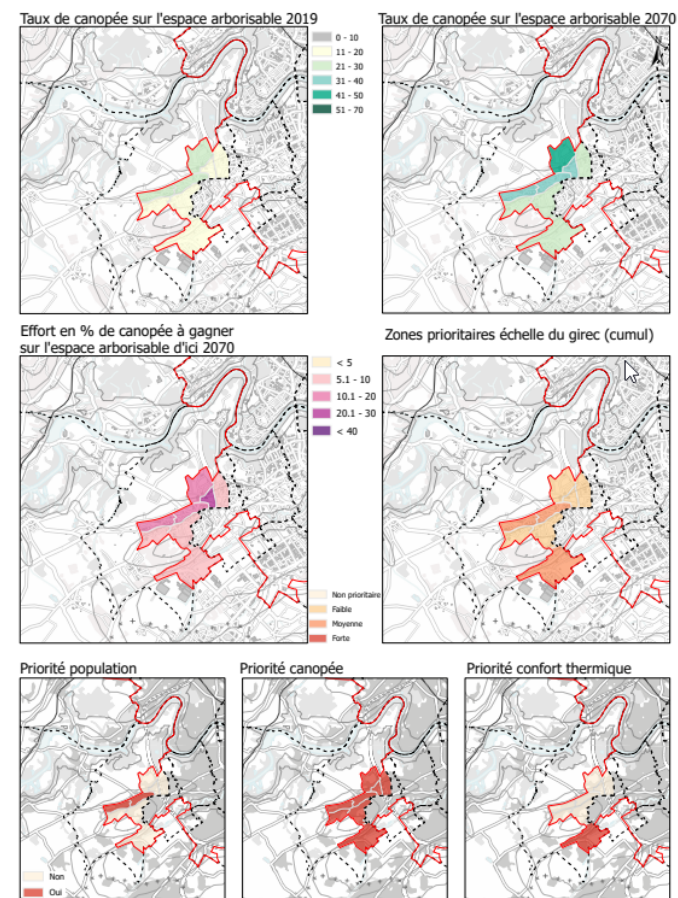
- Une fiche par commune présente le détail des ambitions d'arborisation par GIREC
- Les cartes de la stratégie sont disponibles sur SITG

Commune de Bernex

% de canopée sur l'espace arborisable de la commune
(Moyenne pondérée par la surface arborisable)
18,4% **30,0%**

Nom	N°	% canopée actuelle	% visé selon SAG
Cressy - Molliers	0700051	17,9	25,4
Saint-Mathieu - Combes	0700052	12	33
Saint-Mathieu - stand	0700053	23,5	40,4
Luhepelet	0700061	21,1	33
Vailly	0700062	21	35,3
Le Gamay	0700071	16,6	23,5
La Naz - Guillon	0700072	16,6	23,1
Lully	0700090	15,1	23

Commune de Bernex





204 MILLIONS D'INVESTISSEMENT

Une première tranche de 5 ans

- **41 millions de francs sur les parcelles de l'Etat**
- **163 millions de francs pour soutenir** et apporter des solutions de financement aux communes et aux acteurs privés



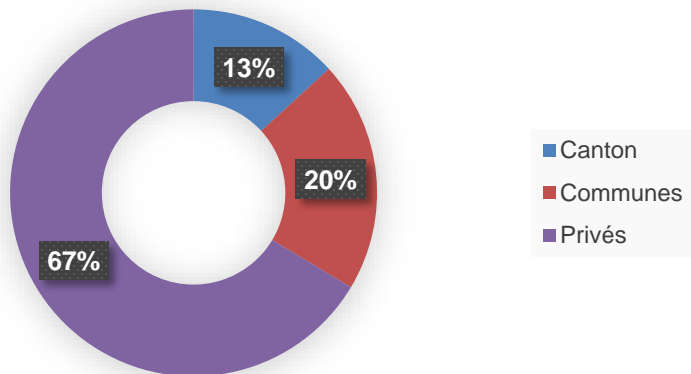
INVESTISSEMENT DU CANTON

- Conduite et financement d'études de projets d'arborisation ambitieuses, exemplaires et emblématiques sur l'ensemble de l'aire urbaine en regard des critères de priorisation de la SAG
- Projets d'arborisation sur parcelles appartenant au canton, de concert avec les offices concernés (OCGC, OCBA)

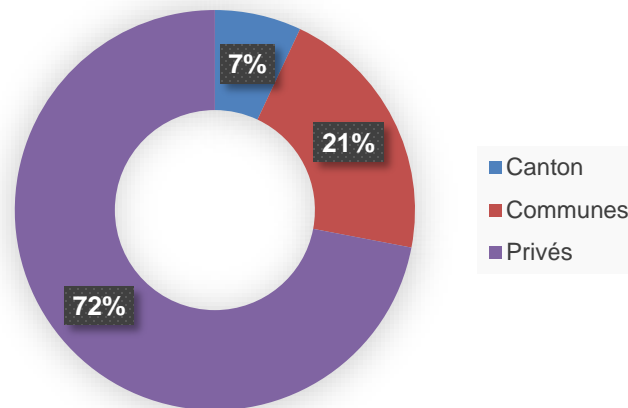


EFFORTS ATTENDUS

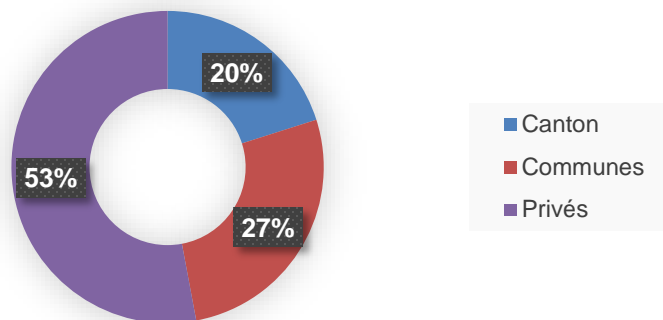
Part de l'aire urbaine



Part d'arbres attendus



Part du financement



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PORT TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat

8 mai 2024 – page 14